

Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux

Norme NF X 46-020 V .2017

32 AVENUE DE LA REPUBLIQUE

LGT 1

77400 LAGNY SUIR MARNE



A \ INFORMATIONS GENERALES

A.1 \ DESIGNATION DU BÂTIMENT

Nature du bâtiment :	LOGEMENTS COLLECTIFS	Adresse :	32 AVENUE DE LA REPUBLIQUE 77400 LAGNY SUIR MARNE
Date du permis de construire ou date de construction		Bâtiment :	
Etage :	R+3	Porte :	LGT 1
Ref Cadastrale :	NC	Propriété de :	OPH77 10 AVENUE CHARLES PEGUY 77000 MELUN

A.2 \ DESIGNATION DU DONNEUR D'ORDRE

Nom :	OPH77	Documents remis :	
Adresse :	10 AVENUE CHARLES PEGUY 77000 MELUN	Moyens mis à disposition :	

A.3 \ EXECUTION DE LA MISSION

RAPPORT N° :	16LAU0301	Laboratoire d'Analyses :	ITGA
Repérage réalisé le :	05/06/2019	Adresse laboratoire :	3 RUE ARMAND HERPIN LACROIX - CS 46537 35065 RENNES CEDEX
Accompagnateur :		Numéro d'accréditation :	1-5967
Par :	Alain LEITE LOPES	Organisme d'assurance professionnelle :	AXA France
N° certificat :	CPDI4715	Adresse assurance :	313 Terrasses de l'Arche 92727 NANTERRE CEDEX
Date d'obtention :	17/01/2018	N° de contrat d'assurance :	10158549604
Organisme certificateur	I.Cert Parc EDONIA - Bâtiment G - Rue de la Terre Victoria - 35760 Saint-Grégoire	Date de validité :	31/12/2019

B \ CACHET DU DIAGNOSTIQUEUR

FAIT LE **21/06/2019**

Cabinet : EXPERT HABITAT & INDUSTRIE INGENIERIE

Nom du responsable : **DE TINGUY Emmanuel**

Nom du diagnostiqueur : **Alain LEITE LOPES**



C\ SOMMAIRE

Table des matières

A \ INFORMATIONS GENERALES	2
A.1 \ DESIGNATION DU BÂTIMENT	2
A.2 \ DESIGNATION DU DONNEUR D'ORDRE	2
A.3 \ EXECUTION DE LA MISSION.....	2
B \ CACHET DU DIAGNOSTIQUEUR	2
C \ SOMMAIRE	3
D \ CONCLUSIONS	4
E \ PROGRAMME DE REPERAGE	4
F \ CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE	6
G \ RAPPORTS PRECEDENTS.....	6
H \ RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE	7
ANNEXE 1 – PHOTOS DES ELEMENTS AMIANTES ET/OU NON AMIANTES.....	10
ANNEXE 3 – PROCES VERBAUX D'ANALYSES.....	14
ATTESTATION(S).....	15
CERTIFICAT DE COMPETENCES	16

D \ CONCLUSIONS

Dans le cadre de la mission décrite en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	DESCRIPTIF LABORATOIRE	REPERAGE	Echantillon	METHODE	ETAT	RESULTAT
Séchoir	Rez de chaussée	Conduit Amiante ciment		Colonnes de chutes	16LAU0301P004	JP	DEGRADATION PARTIELLE	Amiante détectée

JP : Jugement Personnel, ZPSO : Zone présentant des similitudes d'Ouvrage

Liste des locaux non visités concernés par les travaux et justification

PIECE	ETAGE	STATUT DE VISITE
NEANT		

Liste des éléments non inspectés et justification

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	REPERAGE	RESULTAT
NEANT				

E \ PROGRAMME DE REPERAGE

PIECES CONCERNEES	PERIMETRE DU REPERAGE	REPERAGE	TRAVAUX	ELEMENTS	Echantillonnage	REMARQUES PARTICULIERES
	LOGEMENTS COLLECTIFS		Selon BT			

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT 77		PAGE N° 1		
NOM ET ADRESSE DE L'EXPÉDITEUR OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT 77 ANT. GONDOIRE PAYS FRANCE 24 COURS DES DEUX PARCS 77420 CHAMPS SUR MARNE Tél: 01 64 14 11 11 Siret: 27770001900015		BON DE TRAVAUX 2019 12002 EXPERT HABITAT INGENIERIE 33 BIS BOULEVARD GAMBETTA 3EME ETAGE 78300 POISSY Téléphone 0321734144		
Réf. fournisseur F / 5149 Marché n° 2017 4475 1 Provenance GONDOIRE Objet DIVERS	ÉMETTEUR JULLIEN CLEMENT			
SERVICE SCE GONDOIRE PDF	LOCALISATION Programme 16 LAGNY SUR MARNE (REPUBLIQUE) Tranche 1 Ensemble E000 Escalier AU Étage 03 Logement 1 Module 16LAU0301 Retrait des côtés CHEZ LE LOCATAIRE			
ADRESSE M OU MME GLORIANI JACKY OU MICHELLE 32 AVENUE DE LA REPUBLIQUE 77400 LAGNY SUR MARNE Tél. personnel 0981969393				
DÉLAI D'EXÉCUTION 15 JOURS PÉRIODE DU 23-05-2019 AU 06-06-2019				
ARTICLE	DÉSIGNATION	QUANTITÉ	PRIX UNITAIRE H.T.	TOTAL H.T.
AM146	REPERAGE AMIANTE AVANT IVX - IVX	1,00	5,00	5,00
AM173	D'ENTRETIEN OU REPARATIONS - ENTRE 11 ET ANALYSE EN LABORATOIRE - ANALYSE MET ANALYSE DE 1 A 10 PRELEVEMENTS ISSUS TRAVAUX SOL CUISINE	1,00	48,00	48,00
TOTAL H.T.				53,00
H.T. ACTUALISE				
COEFFICIENT REGIONAL				
RABAIS				
TOTAL H.T.				
T.V.A.	20,00 %			10,60
TOTAL T.T.C.				63,60
23-05-2019 merci de contacter le gardien M HELIN au 0686409130				
AFFECTATION BUDGÉTAIRE		CODES STRUCTURE ET SCHÉMA : TECHNI		
CODE BUDGET	RUBRIQUE	INSTANCES	LIBELLÉ DU POSTE BUDGÉTAIRE	MONTANT T.T.C.
1 HONAMIA	A760	ANOR NOR	HONORAIRES DIAG AMIANTE	63,60
AFFECTATION ANALYTIQUE		RÉFÉRENCES PATRIMOINE	RÉFÉRENCES OCCUPANT	MONTANT T.T.C.
1 HONAMIA	16 1	E000 AU 16LAU0301 L	6036 GLORIANI JACKY OU MICHELLE	63,60
Voir en page 2 la suite du BON DE TRAVAUX 2019 12002				
ORIGINAL À CONSERVER PAR LE DESTINATAIRE				

ELEMENTS A SONDER OU A ANALYSER NON PRESENTS:

Eléments de la liste A/

Rapport N° : 16LAU0301 05/06/2019

Version : 21/06/2019

5/18

F \ CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE

Le repérage amiante avant travaux, contient les informations sur la présence d'amiante dans les matériaux et produits du bâtiment afin d'informer les intervenants réalisant des activités ou interventions sur des matériaux et/ou équipements susceptibles de libérer des fibres d'amiante selon la liste citée dans le cadre E.

Il consiste à identifier et localiser, par inspections visuelles et investigations approfondies pouvant être destructives, l'ensemble des matériaux et produits contenant de l'amiante incorporés ou faisant indissociablement corps avec les locaux et les zones de l'immeuble objet des travaux.

Lorsque l'absence de marquages spécifiques ou de documents ne permet pas à l'opérateur de repérage d'attester de la présence ou de la non présence d'amiante dans les matériaux et produits, des prélèvements seront effectués afin de déterminer par analyse la présence ou non d'amiante.

Procédures de prélèvement :

Les prélèvements sur des matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante sont réalisés en vertu des dispositions du Code du Travail.

Le matériel de prélèvement est adapté à l'opération à réaliser afin de générer le minimum de poussières. Dans le cas où une émission de poussières est prévisible, le matériau ou produit est mouillé à l'eau à l'endroit du prélèvement (sauf risque électrique) et, si nécessaire, une protection est mise en place au sol ; de même, le point de prélèvement est stabilisé après l'opération (pulvérisation de vernis ou de laque, par exemple).

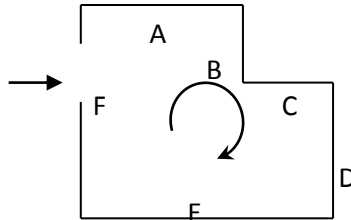
Pour chaque prélèvement, des outils propres et des gants à usage unique sont utilisés afin d'éliminer tout risque de contamination croisée. Dans tous les cas, les équipements de protection individuelle sont à usage unique.

L'accès à la zone à risque (sphère de 1 à 2 mètres autour du point de prélèvement) est interdit pendant l'opération. Si l'accompagnateur doit s'y tenir, il porte les mêmes équipements de protection individuelle que l'opérateur de repérage.

L'échantillon est immédiatement conditionné, après son prélèvement, dans un double emballage individuel étanche.

Les informations sur toutes les conditions existantes au moment du prélèvement susceptible d'influencer l'interprétation des résultats des analyses (environnement du matériau, contamination éventuelle, etc.) seront, le cas échéant, mentionnées dans la fiche d'identification et de cotation en annexe.

Sens du repérage pour évaluer un local :



G \ RAPPORTS PRECEDENTS

NEANT

H \ RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE

LISTE DES LOCAUX / PARTIES D'IMMEUBLE VISITEES/NON VISITEES CONCERNEES PAR LES TRAVAUX ET JUSTIFICATION

PIECE	ETAGE	JUSTIFICATION	VISITE	TRAVAUX
Cuisine	R+3		OUI	CONCERNEE
Couloir 1	R+3		OUI	CONCERNEE
WC	R+3		OUI	CONCERNEE
Salle d'eau	R+3		OUI	CONCERNEE
Séchoir	R+3		OUI	CONCERNEE
Chambre 1	R+3		OUI	CONCERNEE
Séjour	R+3		OUI	CONCERNEE
Chambre 2	R+3		OUI	CONCERNEE
Placard 1	R+3		OUI	CONCERNEE
Placard 2	R+3		OUI	CONCERNEE

DESCRIPTION DES REVETEMENTS EN PLACE AU JOUR DE LA VISITE

PIECE	ETAGE	MUR1	MUR2	MUR3	MUR4	PLANCHER BAS	PLANCHER HAUT	PORTES	FENETRE1	FENETRE2
Cuisine	R+3	Béton				Dalle de sol	Peinture			
Couloir 1	R+3									
WC	R+3					Carrelage	Peinture			
Salle d'eau	R+3					Sol souple	Peinture			
Séchoir	R+3					Aucun	Peinture			
Chambre 1	R+3									
Séjour	R+3									
Chambre 2	R+3									
Placard 1	R+3									
Placard 2	R+3									

LA LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE, SUR ZONE DE SIMILITUDE D'OUVRAGE ET SUR JUGEMENT PERSONNEL

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	DESCRIPTIF LABORATOIRE	Echantillon	REPERAGE	ETAT	RESULTAT	METHODE
Séchoir	Rez de chaussée	Conduit Amiante ciment		16LAU0301P004	Colonnes de chutes	DEGRADATION PARTIELLE	Amiante détectée	JP

JP : Jugement Personnel, ZPSO : Zone présentant des similitudes d'Ouvrage

LA LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE, APRES ANALYSE

Rapport N° : 16LAU0301 05/06/2019

Version : 21/06/2019

7/18

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	DESCRIPTIF LABORATOIRE	Echantillon	REPERAGE	ETAT	RESULTAT
NEANT							

JP : Jugement Personnel, ZPSO : Zone présentant des similitudes d'Ouvrage

LA LISTE DES MATERIAUX SUSCEPTIBLES DE CONTENIR DE L'AMIANTE, MAIS N'EN CONTENANT PAS.

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	DESCRIPTIF LABORATOIRE	Echantillon	REPERAGE	ETAT	RESULTAT	METHODE
Cuisine	Rez de chaussé	Dalle de sol	Revêtement cassant blanc + colle polymère incolore avec poussières non séparable	16LAU0301P00 1	Sol	DEGRADATION PARTIELLE	Amiante non détecté	RESULTAT ANALYSE
Cuisine	Rez de chaussé	Plinthes	Colle grise hétérogène + matériau beige non séparable + peinture non séparable	16LAU0301P00 2	Mur F	BON ETAT	Fr1:Amiante non détecté	RESULTAT ANALYSE
Cuisine	Rez de chaussé	Plinthes	Carrelage	16LAU0301P00 2	Mur F	BON ETAT	Fr2:Amiante non détecté	RESULTAT ANALYSE
Cuisine	Rez de chaussé	Plinthes	Colle grise hétérogène + matériau beige non séparable + peinture non séparable	16LAU0301P00 2	Mur A	BON ETAT	Fr1:Amiante non détecté	ZPSO
Cuisine	Rez de chaussé	Plinthes	Carrelage	16LAU0301P00 2	Mur A	BON ETAT	Fr2:Amiante non détecté	ZPSO
Cuisine	Rez de chaussé	Plinthes	Colle grise hétérogène + matériau beige non séparable + peinture non séparable	16LAU0301P00 2	Mur B	BON ETAT	Fr1:Amiante non détecté	ZPSO
Cuisine	Rez de chaussé	Plinthes	Carrelage	16LAU0301P00 2	Mur B	BON ETAT	Fr2:Amiante non détecté	ZPSO
Cuisine	Rez de chaussé	Plinthes	Colle grise hétérogène + matériau beige non séparable + peinture non séparable	16LAU0301P00 2	Mur C	BON ETAT	Fr1:Amiante non détecté	ZPSO
Cuisine	Rez de chaussé	Plinthes	Carrelage	16LAU0301P00 2	Mur C	BON ETAT	Fr2:Amiante non détecté	ZPSO

Rapport N° : 16LAU0301 05/06/2019

8/18

Version : 21/06/2019

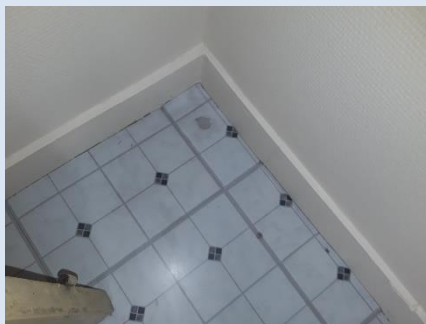
PIECE	ETAGE	ELEMENTS	DESCRIPTIF LABORATOIRE	Echantillon	REPERAGE	ETAT	RESULTAT	METHODE
Cuisine	Rez de chaussé	Plinthes	Colle grise hétérogène + matériau beige non séparable + peinture non séparable	16LAU0301P002	Mur D	BON ETAT	Fr1:Amiante non détecté	ZPSO
Cuisine	Rez de chaussé	Plinthes	Carrelage	16LAU0301P002	Mur D	BON ETAT	Fr2:Amiante non détecté	ZPSO
Cuisine	Rez de chaussé	Plinthes	Colle grise hétérogène + matériau beige non séparable + peinture non séparable	16LAU0301P002	Mur E	BON ETAT	Fr1:Amiante non détecté	ZPSO
Cuisine	Rez de chaussé	Plinthes	Carrelage	16LAU0301P002	Mur E	BON ETAT	Fr2:Amiante non détecté	ZPSO

JP : Jugement Personnel, ZPSO : Zone présentant des similitudes d'Ouvrage

ANNEXE 1 – PHOTOS DES ELEMENTS AMIANTES ET/OU NON AMIANTES

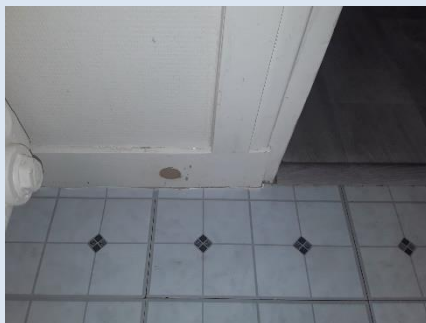
PRELEVEMENT : 16LAU0301P001			
NOM DU CLIENT	NUMERO DU DOSSIER		PIECE OU LOCAL
OPH77	16LAU0301 05/06/2019		Cuisine (R+3)
ELEMENT	DESCRIPTIF DU LABORATOIRE	DATE DE PRELEVEMENT	NOM DE L'OPERATEUR
Dalle de sol	Revêtement cassant blanc + colle polymère incolore avec poussières non séparable	05/06/2019	LEITE LOPES Alain
LOCALISATION		RESULTAT	
Sol		Amiante non détecté	

EMPLACEMENT



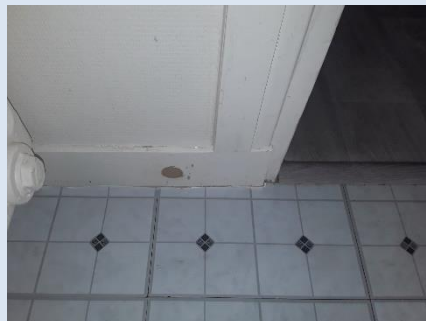
PRELEVEMENT : 16LAU0301P002			
NOM DU CLIENT	NUMERO DU DOSSIER		PIECE OU LOCAL
OPH77	16LAU0301 05/06/2019		Cuisine (R+3)
ELEMENT	DESCRIPTIF DU LABORATOIRE	DATE DE PRELEVEMENT	NOM DE L'OPERATEUR
Plinthes	Colle grise hétérogène + matériau beige non séparable + peinture non séparable	05/06/2019	LEITE LOPES Alain
LOCALISATION		RESULTAT	
Mur F		Fr1:Amiante non détecté	

EMPLACEMENT



PRELEVEMENT : 16LAU0301P002			
NOM DU CLIENT	NUMERO DU DOSSIER		PIECE OU LOCAL
OPH77	16LAU0301 05/06/2019		Cuisine (R+3)
ELEMENT	DESCRIPTIF DU LABORATOIRE	DATE DE PRELEVEMENT	NOM DE L'OPERATEUR
Plinthes	Carrelage	05/06/2019	LEITE LOPES Alain
LOCALISATION		RESULTAT	
Mur F		Fr2:Amiante non détecté	

EMPLACEMENT



PRELEVEMENT : 16LAU0301P003			
NOM DU CLIENT	NUMERO DU DOSSIER		PIECE OU LOCAL
OPH77	16LAU0301 05/06/2019		Salle d'eau (R+3)
ELEMENT	DESCRIPTIF DU LABORATOIRE	DATE DE PRELEVEMENT	NOM DE L'OPERATEUR
Conduit Metal		05/06/2019	LEITE LOPES Alain
LOCALISATION		RESULTAT	
Colonnes de chutes		Non Analysé	

EMPLACEMENT



PRELEVEMENT : 16LAU0301P004			
NOM DU CLIENT	NUMERO DU DOSSIER		PIECE OU LOCAL
OPH77	16LAU0301 05/06/2019		Séchoir (R+3)
ELEMENT	DESCRIPTIF DU LABORATOIRE	DATE DE PRELEVEMENT	NOM DE L'OPERATEUR
Conduit Amiante ciment		05/06/2019	LEITE LOPES Alain
LOCALISATION		RESULTAT	
Colonnes de chutes		Amiante détectée	

EMPLACEMENT



PRELEVEMENT : 16LAU0301P005			
NOM DU CLIENT	NUMERO DU DOSSIER		PIECE OU LOCAL
OPH77	16LAU0301 05/06/2019		WC (R+3)
ELEMENT	DESCRIPTIF DU LABORATOIRE	DATE DE PRELEVEMENT	NOM DE L'OPERATEUR
Conduit Metal		05/06/2019	LEITE LOPES Alain
LOCALISATION		RESULTAT	
Colonnes de chutes		Non Analysé	

EMPLACEMENT



ANNEXE 3 – PROCES VERBAUX D'ANALYSES



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adèle - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tel : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° I-5967



Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0719-54711 EN DATE DU 20/06/2019 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

*Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.
Les informations fournies par le client sont simplement retranscrites et identifiées comme telles.*

Client : AGENCE EHI IDF- (COMPTE MATERIAUX)- EXPERT HABITAT & INDUSTRIE INGENIERIE 2 rue Traversière 78580 LES ALLUETS LE ROI	Réf. Commande ITGA : IT0719-54711 Réf. Commande Client : 16LAU0301--01
--	---

Prélèvement(s) : Reçu au laboratoire le : 11/06/2019

Préparation(s) : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- ou
- Pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : Prélèvement et montage adapté sur lame de microscopie
 - Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (1) - Broyage en milieu aqueux et récupération des particules sur grilles de microscopie (méthode interne : IT085)
 - (2) - Attaque chimique, broyage et récupération des particules sur grilles de microscopie (méthode interne : IT286)

Technique(s) : - Microscopie Optique à Lumière Polarisée (guide HSG 248 - Appendice 2) : Morphologie et critères optiques

Analytique(s) : La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.
ou
- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat(s) :

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation)	Nombre de préparations	Date d'analyse	Résultat / Variété d'amiante
Réf dossier client : 16LAU0301--01 - 32 AVENUE DE LA REPUBLIQUE 77400 LAGNY SUR MARNE				Réf échantillon ITGA : IT071906-25438
Réf échantillon client : 16LAU0301P001 / LOGEMENTS COLLECTIFS - - - / Cuisine Sol Dalle de sol				Description ITGA : Revêtement cassant blanc / Colle polymère incolore avec poussières
* Revêtement cassant blanc + colle polymère incolore avec poussières non séparable	META (1)	1	20/06/2019	Amiante non détecté / -
Réf dossier client : 16LAU0301--01 - 32 AVENUE DE LA REPUBLIQUE 77400 LAGNY SUR MARNE				Réf échantillon ITGA : IT071906-25439
Réf échantillon client : 16LAU0301P002 / LOGEMENTS COLLECTIFS - - - / Cuisine Mur F Plinthes				Description ITGA : Colle grise hétérogène / Matériau beige / Peinture / Carrelage
* Colle grise hétérogène + matériau beige non séparable + peinture non séparable	META (1)	1	19/06/2019	Amiante non détecté / -
* Carrelage	META (1)	1	19/06/2019	Amiante non détecté / -

Validé par : Florent LE MASSON - Analyste


La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.

Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 164-01 rev 07

Page 1/1

ATTESTATION(S)



AXA

Votre attestation Responsabilité Civile

AXA France IARD dont le siège social se situe 313, Terrasses de l'Arche 92727 Nanterre Cedex atteste que :
EXPERT HABITAT & INDUSTRIE INGENIERIE
21 ROUTE D ALBERT
62450 AVESNES LES BAPAUME

Est titulaire du contrat d'assurance n° 10158549604 ayant pris effet le 01/03/2018.
 Ce contrat garantit les conséquences pécuniaires de la Responsabilité civile pouvant lui incomber du fait de l'exercice des activités de **DIAGNOSTICS TECHNIQUES IMMOBILIERS** suivantes :

<p>ETAT MENTIONNANT LA PRESENCE OU L'ABSENCE DE MATERIAUX CONTENANT DE L'AMIANTE DIAGNOSTIC TECHNIQUE AMIANTE DIAGNOSTIC AMIANTE PARTIES PRIVATIVES CONTROLE PERIODIQUE (AMIANTE) CONTROLE VISUEL APRES TRAVAUX (PLOMB - AMIANTE) REPERAGE AMIANTE AVANT/ APRES TRAVAUX ET DEMOLITION REPERAGE AMIANTE ET D'HAP SUR SURFACE BITUMEE ET ENROBES DIAGNOSTIC PLOMB DANS L'EAU CONSTAT DES RISQUES D'EXPOSITION AU PLOMB (CREP) DIAGNOSTIC DE RISQUE D'INTOXICATION AU PLOMB DANS LES PEINTURES (DRIPP) RECHERCHE DE PLOMB AVANT TRAVAUX / DEMOLITION ETAT RELATIF A LA PRESENCE DE TERMITES ETAT PARASITAIRE (MERULES, VRILLETES, LYCTUS) INFORMATION SUR LA PRESENCE DE RISQUE DE MERULE (LOI ALLUR) MESURAGE LOI CARREZ ET LOI BOUTIN CALCULS DES MILLIEMES -TANTIEMES DE COPROPRIETE ET REALISATION DE PLANS ASSOCIES SELON LES TEXTES SUIVANTS : LOI 65-557 DU 10 JUILLET 1965, DECRET 67-223 DU 17 MARS 1967, DECRET 2004- 479 du 27 mai 2004 ET SUIVANTS FIXANT LE STATUT DE LA COPROPRIETE DES IMMEUBLES BATIS. ETAT DE L'INSTALLATION INTERIEURE DE GAZ ETAT DES RISQUES NATURELS, MINIERES ET TECHNOLOGIQUES (ENRNM) DIAGNOSTIC DE PERFORMANCE ENERGETIQUE DPE INDIVIDUEL POUR MAISONS INDIVIDUELLES, APPARTEMENTS ET LOTS TERTIAIRES AFFECTES A DES IMMEUBLES A USAGE PRINCIPAL D'HABITATION, AINSI QUE LES ATTESTATIONS DE PRISE EN COMPTE DE LA REGLEMENTATION THERMIQUE.</p>	<p>ETAT DES LIEUX LOCATIFS DIAGNOSTIC DE SECURITE PISCINE CERTIFICAT DE DECENCE ET CERTIFICAT DE TRAVAUX DE REHABILITATION DIAGNOSTIC POUR OBTENTION DE PRET A TAUX ZERO INFILTROMETRIE-MESURES DE PERMEABILITE DU BATIMENT ET DES RESEAUX AERAIQUES THERMOGRAPHIE INFRAROUGE DIAGNOSTIC RADON : UNIQUEMENT POUR MAISONS INDIVIDUELLES ET IMMEUBLES D'HABITATION, A L'EXCLUSION DES ERP. DIAGNOSTIC DANS LE CADRE DE LA LOI SRU AVANT MISE EN COPROPRIETE DIAGNOSTIC DECHETS DE CHANTIER - ARTICLES R 111-43 A R 111-49 DU CODE DE LA CONSTRUCTION ET DE L'HABITATION DOCUMENT UNIQUE D'EVALUATION DES RISQUES COPROPRIETE - Articles L 230-2, III, R 230-1 DU CODE DU TRAVAIL DIAGNOSTIC TECHNIQUE GLOBAL (DTG) POUR LES COPROPRIETES - LOI N° 2014-366 POUR L'ACCES AU LOGEMENT ET UN URBANISME RENOVE « ALUR », A L'EXCLUSION DE MISSIONS RELEVANT D'UN PROFESSIONNEL DE LA VENTE OU DE LA LOCATION DE BIENS IMMOBILIERS. DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE HANDICAPES EXPERTISE EN VALEUR VENALE ET LOCATIVE (SOUS RESERVE D'OBTENTION DE FORMATION) ETAT DESCRIPTIF DE DIVISION CENTRE DE FORMATION MESURES D'EMPOUSSIEREMENT AMIANTE AVEC STRATEGIE D'ECHANTILLONAGE DIAGNOSTIC QUALITE DE L'AIR INTERIEUR VERIFICATION PERIODIQUE ET INITIALE DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES</p>
---	---

La garantie Responsabilité civile professionnelle s'exerce à concurrence de 5.000.000 € par sinistre et par année d'assurance.

La présente attestation est valable du 1^{er} JANVIER 2019 au 31 DECEMBRE 2019 et ne peut engager l'assureur au-delà des limites et conditions du contrat auquel elle se réfère.


Ce contrat permet à l'assuré de satisfaire à l'obligation d'assurance de responsabilité civile professionnelle résultant des dispositions de l'article R271-2 du Code de la Construction et de l'Habitation (décret n° 2006-1114 du 5 septembre 2006 relatif aux diagnostics techniques immobiliers) pour l'établissement des documents visés à l'article L271-4 dudit Code.

L'assuré doit être titulaire d'une certification de compétence en cours de validité délivrée par un organisme accrédité dans le domaine de la construction ou employer des salariés ou être constituée de personnes physiques qui disposent de ladite certification de compétence en cours de validité pour l'établissement des documents visés aux articles L271-4 et L134-1 du code de la Construction et de l'Habitation.
 A défaut la garantie n'est pas acquise.

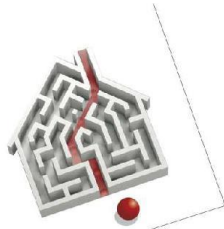
Le présent document, établi par AXA, est valable jusqu'au 31 DECEMBRE 2019 sous réserve du paiement des cotisations. Il a pour objet d'attester l'existence d'un contrat. Il ne constitue toutefois pas une présomption d'application des garanties et ne peut engager AXA au-delà des clauses, conditions et limites du contrat auquel il se réfère. Les exceptions de garantie opposables au souscripteur le sont également aux bénéficiaires de l'indemnité (résiliation, nullité, règle proportionnelle, exclusions, déchéances, ...).

Toute adjonction autre que le cachet et la signature du représentant de la Société est réputée non écrite.

Fait à Pessac, le 26/11/2018
 Pour la compagnie



CERTIFICAT DE COMPETENCES



Certificat de compétences Diagnosticneur Immobilier

N° CPDI4715 Version 001

Je soussigné, Philippe TROYAUX, Directeur Général d'I.Cert, atteste que :

Monsieur LEITE LOPES Alain

Est certifié(e) selon le référentiel I.Cert dénommé CPE DI DR 01, dispositif de certification de personnes réalisant des diagnostics immobiliers pour les missions suivantes :

Amiante sans mention	Amiante Sans Mention* Date d'effet : 17/01/2018 - Date d'expiration : 23/08/2022
Gaz	Etat de l'installation intérieure gaz Date d'effet : 17/01/2018 - Date d'expiration : 21/06/2022
Plomb	Plomb : Constat du risque d'exposition au plomb Date d'effet : 17/01/2018 - Date d'expiration : 21/06/2022

En foi de quoi ce certificat est délivré, pour valoir et servir ce que de droit.
Edité à Saint-Grégoire, le 15/01/2018.

* Missions de repérage des matériaux et produits de la liste A et des matériaux et produits de la liste B et évaluations périodiques de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste A dans les bâtiments autres que ceux relevant de la mention.

**Missions de repérage des matériaux et produits de la liste A et des matériaux et produits de la liste B et évaluations périodiques de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste A dans des immeubles de grande hauteur, dans des établissements recevant du public répondant aux catégories 1, 3, 4, dans des immeubles de travail hébergeant plus de 300 personnes ou dans des bâtiments industriels. Missions de repérage des matériaux et produits de la liste C. Les examens visuels à l'issue des travaux de retrait ou de confinement.

Annexé du 21 novembre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs des constats de risque d'exposition au plomb, des diagnostics du risque d'infiltration par le plomb des peintures ou des contrôles après travaux en présence de plomb, et les critères d'accréditation des organismes de certification - Annexe du 25 juillet 2016 définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs de repérage, d'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits contenant du formaldéhyde, et d'examen visuel après travaux dans les immeubles bâtis et les critères d'accréditation des organismes de certification - Annexe du 30 octobre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état relatif à la présence de hermines dans le bâtiment et les critères d'accréditation des organismes de certification - Annexe du 16 octobre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant le diagnostic de performance énergétique ou l'attestation de prise en compte de la réglementation thermique, et les critères d'accréditation des organismes de certification - Annexe du 6 avril 2007 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure de gaz, et les critères d'accréditation des organismes de certification - Annexe du 3 juillet 2008 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité et les critères d'accréditation des organismes de certification.



Certification de personnes
Diagnosticneur
Portée disponible sur www.icert.fr

Parc EDONIA - Bâtiment G - Rue de la Terre Victoria - 35760 Saint-Grégoire



CPE DIFR 11 rev13

PLANCHE DE REPÉRAGE	Zone : Rez de chaussée	Vue de dessus
Auteur : LEITE LOPES Alain	Bien : 16LAU0301 - LGT 1 32 AVENUE DE LA REPUBLIQUE 77400 LAGNY SUIR MARNE	Chaque support/équipement identifié a fait l'objet d'un sondage par le technicien



Cloisons Plaques de plâtre
Murs Bois
Murs Brique
Murs périphériques / Plaques de plâtre
Murs carreaux de plâtre
Murs Béton / Enduit
Murs porteurs et/ou mur de refend / Plaques de plâtre
Murs périphériques / Doublage (plaque de plâtre + isolant)
Torchis
Murs Amiantés
Murs Brique / Enduit
Murs Brique plâtrière
Murs Pierre

21

- Murs amiantés**
- Prélèvements de sol amianté
- Prélèvements de sol non amiantés
- Prélèvements de plafond amiantés
- Prélèvements de plafond non amiantés
- Prélèvements de mur amiantés
- Prélèvements de mur non amiantés
- X Autres types de prélèvements amiantés
- X Autres types de prélèvements non amiantés
- /// Sols amiantés
- /// Plafonds amiantés
- /// Sols et plafonds amiantés
- ⊕ Conduits amiantés
- ⊕ Conduits non amiantés